



PRÉLUDE 4 : «LE BATTEMENT DU DÉSIR, ENTRE INHIBITION ET ACTE.»

Octobre 2016, Irène Tu Ton

Là où le langage courant ne renvoie qu'à une simple opposition entre deux termes, la psychanalyse démontre à partir de l'expérience clinique sur laquelle elle se fonde, que, chez le parlêtre, ces notions d'acte et d'inhibition sont plus complexes et peuvent se croiser, voire s'articuler.

Dans le séminaire *L'Angoisse*, Lacan les met en tension avec un troisième terme, celui de désir. Il définit l'inhibition comme un lieu où le désir s'exerce de façon occultée. Il emploie à cet égard le mot allemand d'*Urverdrängung*, soit le refoulement originaire, avec l'idée, je le cite, d'une «occultation structurale du désir derrière l'inhibition¹». C'est en tant que l'inhibition fait point d'arrêt dans le mouvement, qu'elle a un effet d'empêchement sur le désir. Lacan semble y voir un fait de structure du désir marqué par le refoulement.

Plus avant de ce passage, Lacan ajoute que «l'acte est une action en tant que s'y manifeste le désir même qui aurait été fait pour l'inhiber.²» Le désir apparaît ici comme dénominateur commun à l'acte et l'inhibition. La question se pose de ce qui le détermine tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre. Je pense que l'expérience de la cure témoigne de ce battement entre acte et inhibition, dans la mesure où il s'agit pour l'analysant de s'y repérer en tant que désirant. Si elle apporte un éclairage sur ce qu'il y a de plus opaque chez le parlêtre, le savoir nouveau qui s'en dégage garde, il me semble, la trace de cette opacité, d'une certaine énigme, au-delà de cette expérience.

Dans le séminaire *Le désir et son interprétation*, Lacan, partant de la comédie, souligne que le désir ne s'avoue pas ; s'il se démasque, il ne se réfute pas. Qu'y aurait-il d'inavouable dans le désir ? Ou dit autrement : Y a-t-il de l'indicible chez le parlêtre dont la structure même du désir rend compte ? Est-ce à cet endroit que se situerait l'inhibition ? L'acte aussi est désir mais en mouvement. Si l'on considère, comme le fait Lacan, que l'interprétation analytique en est un des modèles, quand celle-ci fait mouche, car ce n'est pas toujours le cas, cela signifie que l'analysant prend acte d'une parole qu'il ne savait pas sienne, il ne la réfute pas mais le sujet n'y est pas, il est pris dans sa division. Le désir se manifeste ici dans un battement d'ouverture-fermeture de l'inconscient. Il me semble que ce n'est pas sans effet, notamment dans le dénouement d'une analyse. Peut-être, d'ailleurs, ne peut-on parler d'acte, en saisir quelques coordonnées qu'à partir de ses effets ?

Dans le même séminaire, Lacan pose la question du devoir de l'analyste qu'il situe au niveau de l'interprétation du désir. Une des difficultés réside dans ce que l'acte d'interprétation portant sur le désir, se trouve en quelque sorte pris dans la structure de celui-ci, c'est-à-dire tributaire de cet incalculable qui le caractérise. En effet, la clinique nous démontre que le désir surgit là où on ne l'attend pas. Si l'analyste en a fait l'expérience dans sa propre cure, cela le concerne tout autant dans son acte.

¹ J. Lacan ; *Le Séminaire*, Livre X, *L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 366.

² Ibid., p.367.